

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

d'assurance maladie : _____ Exp : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____



Votre enfant souffre-t-il d'allergies (alimentaires, médicaments, animaux, etc.), d'asthme, d'épilepsie, de diabète, de troubles cardiaques ou autres ? OUI NON Doit-il prendre une médication ? OUI NON

Précisez : _____

Mode de paiement : Argent comptant Accès D Chèque Chèque postdaté

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARENT RESPONSABLE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. Maison : _____ Tél. Bureau : _____ Tél. Cellulaire : _____

Courriel : _____

COÛTS DU CAMP DE JOUR MUNICIPAL 2017

1^{er} enfant : 175,00 \$ pour les 8 semaines du camp

2^e enfant : 125,00 \$ pour les 8 semaines du camp

3^e enfant et suivants : 75,00 \$ chacun pour les 8 semaines du camp

À la journée : 15,00\$ - *Avisez la municipalité au plus tard la veille au 418-760-1060.*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Il est important d'inscrire un seul enfant par fiche. Au besoin, des fiches supplémentaires sont disponibles au bureau municipal. Le numéro d'assurance maladie de l'enfant est obligatoire pour valider son inscription.
- La fiche d'inscription dûment complétée de chaque enfant devra être acheminée au bureau municipal au plus tard, le mercredi, 21 juin 2017.
- Le paiement devra, quant à lui, être acheminé au bureau municipal, au plus tard, le lundi, 26 juin 2017. Si le paiement est fait par chèque, inscrivez le nom de votre enfant à l'endos de celui-ci. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.
- Le lieu de rassemblement à tous les lundis sera l'édifice municipal. Lors d'un changement, le lieu de rassemblement sera indiqué sur l'horaire ou vous sera indiqué la veille par votre enfant.
- Prenez note que les retardataires ne seront pas attendus. En conséquence, veuillez bien vérifier les heures de départ.
- SVP Veuillez joindre au formulaire une liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

AUTORISATION D'UTILISATION ET DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Pour ses différents documents de communication diffusés à l'interne et à l'externe, la municipalité de l'Isle-aux-Coudres publie des images de son territoire, de ses résidents et de ses visiteurs au quotidien ou lors d'événements spéciaux. Le *Code civil du Québec* et la *Chartre des droits et libertés de la personne* assurent la protection de la vie privée, entre autres, par la protection de l'image d'un individu. Votre autorisation est requise préalablement à la diffusion de l'image de votre enfant et à l'utilisation de la photographie prise par un employé ou un représentant municipal. La municipalité de L'Isle-aux-Coudres est détentrice exclusive de tous les droits de publication, d'utilisation et de reproduction de ses photographies dans les mêmes conditions que celles de l'activité pour laquelle cette autorisation est donnée.

Je consens à ce que les photographies de mon enfant prises lors du camp de jour municipal 2017 soient publiées dans tous les documents de communication diffusés par la municipalité de l'Isle-aux-Coudres et je dégage cette dernière de toute responsabilité. De plus, je renonce à toute demande de réclamation, plainte, poursuite ou recours.

Je refuse

Signature : _____ Date : _____

URGENCE: Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom : _____ Nom : _____

Lien : _____ Lien : _____

Téléphone : _____ Téléphone: _____

En signant la présente, j'autorise la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires en cas de besoin. J'autorise également la municipalité, si elle le juge nécessaire, à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou tout autre établissement de santé, soit notamment dans un CLSC ou chez un médecin.

CAMP DE JOUR 2017
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES
Pour les jeunes de 5 à 12 ans



La municipalité de L'Isle-aux-Coudres invite tous les jeunes de 5 à 12 ans à venir s'amuser cet été au camp de jour qui se déroulera du lundi 26 juin 2017 au vendredi 18 août 2016 inclusivement, du lundi au vendredi. Les heures seront déterminées selon les besoins des parents.

Les monitrices seront supervisées d'une façon adéquate et effectueront des activités diversifiées et planifiées. Théâtre, chants, cuisine, dessins, voyages, activités spéciales et surprises divertiront les enfants cet été.



Les parents sont invités à une rencontre d'informations le jeudi, 15 juin 2017, à 19h, à la salle municipale de L'Isle-aux-Coudres. La responsable du camp, les monitrices et le fonctionnement de l'été 2017 vous seront présentés. Ceux qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) lors de cette rencontre pourront le faire.

Le nombre de places est limité autant pour la saison complète qu'à la journée.

